

ABONNEMENTS.

Ce journal paraît TOUS LES JOURS, à deux heures de l'après-midi.
CONDITIONS.
Un An, (Payable d'avance).....\$4.00
— Payable au cours de l'année.....\$5.00
Six mois, (Payable d'avance)..... 2.00
— Payable à la fin du Semestre..... 2.50
Trois mois, (Payable d'avance)..... 1.00
— Payable à la fin du Trimestre..... 1.25
(Ces Conditions sont invariables.)

Les Lettres d'argent doivent être enregistrées.

pour les autres Conditions, voir la 2e page.

F. M. DEROME, Rédacteur-en-Chef.

Gazette



d'Ottawa.

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

IN SCRIPTIS ET IN ORE SIMPLEX VERITAS.

Imprimé et Publié par LOUIS BÉLANGER & Co.

ANNONCES.

Les Annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :
Six lignes et au-dessous, première insertion.....\$0.50
Chaque insertion subséquente..... 0.12
Pour les Annonces d'une plus grande étendue, elles sont insérées à raison de 10 centes par ligne, pour la première insertion, et 3 centes pour les insertions subséquentes.

CHINA HALL,
VENTE POUR CLORE LE MAGASIN.
Services pour Dîner (Français et Anglais) au prix coûtant,
Services pour Dessert au prix coûtant,
Services pour Chambres au prix coûtant,
Services pour Déjeuner au prix coûtant,
Services pour Tête à Tête au prix coûtant,
CRISTAL DE TOUTES SORTES AU PRIX COUTANT,
Vaisselle en pierre et commune au prix coutant,
Toutes sortes d'articles de fantaisie, d'ornements pour tables, etc., aussi au prix coûtant.
Le plus bel et le meilleur assortiment de la ville.

CHINA HALL,
36 RUE RIDEAU,
R. A. PARKER.
Ottawa, 26 déc. 1878.

AVIS A NOS PRATIQUES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.
H. G. ROCHE.
TOUT en remerciant ses pratiques pour le patronage libéral qui leur a été accordé durant le passé et qui continue toujours, desirant leur apprendre ainsi qu'au public en général qu'il a déménagé au
No. 31 RUE SPARKS, Vis-à-vis l'Hotel Russell,
dans une plus grande et plus commode bâtisse, où il a en mains un assortiment complet et tout neuf de matériaux pour les Plombiers, les ajusteurs du Gaz et de la Vapeur, et les ajusteurs de Cloches. Il a aussi en mains un grand assortiment de ferronneries adaptées à l'usage général, et qu'il est préparé à vendre à des prix extrêmement bas. Veuillez entrer et examiner notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.
Ottawa, 26 Déc. 1878.

AFFREUX! AFFREUX!!
EPICERIES A BON MARCHE.
M. STARRS.
Vendu en ce moment à des prix fabuleusement bas afin de suivre le temps.
Thés de toutes les qualités à des prix extraordinairement bas, nous garantissons pleine satisfaction, sinon nous vous remboursons votre argent.
Vins et Liqueurs des meilleurs crus. Whiskey d'Irlande et d'Écosse. Eau-de-vie de France, 10 années d'embouteillage. Le vieux Whiskey réel de James Watson et de Capoblanco, 6 années en barils. Lard, Harpons et Sés en grandes quantités.
Un bon magasin de fleur adjoint à l'établissement.
Produits agricoles achetés et vendus au prix du marché.
UNE RÉDUCTION LIBÉRALE SERA FAITE AUX MARCHANDS
Agent pour les Cigars célèbres (tables) de Devis et autres qualités.
Ottawa, 26 déc. 1878.

ARRIVAGE DE \$30,000
DE
MARCHANDISES SECHES,
DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.
Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'empresser de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraîches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleurs Marchés Anglais et Américains à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour
ARGENT COMPTANT.
Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs.
Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES NOUVELLES à meilleur marché que vous paierez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs.
\$30,000 de Marchandises
SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES.
Ne manquez pas de venir à la
LIVERPOOL HOUSE
61 RUE RIDEAU, 61.
Vous aurez certainement la valeur de votre argent.
J. B. BRANNAN.

GRAND MASSACRE !!!
MM. KEARNS & RYAN
Continueront à vendre à grand Marché pendant deux semaines encore le magnifique stock de
M. J. A. PINARD,
L'ayant acheté à une très grande réduction.
Ottawa, 26 Déc. 1878.
Par Appointement Spécial.
WILSON & ORR,
103, RUE SPARKS.
Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général
Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, de VIEILLES DORURES REBUCÉES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modernes.
Ottawa, 26 Dec. 1878.

AMOS ROWE
ENCANTEUR ET AGENT
POUR LA
PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.
— BUREAU —
28 — RUE RIDEAU. — 26
OTTAWA.
Ottawa, 26 Déc. 1879.

H. B. D. BRUCE,
32, RUE O'CONNOR.
Marchand de Vin,
A dans ses caves les Vins et les Liqueurs qui sont choisis avec soin, et qu'il peut recommander avec confiance.
CHAMPAGNE,
MOSELLE ET HOCKS MOUSSEUX,
STILL HOCKS,
BURGUNDIS,
CLARETS,
PORT ET SERRIERS,
EAU DE VIE,
WHISKEY ET GIN,
LIQUEURS,
AMERS,
CIDRE DE POMMES,
VIN DE GENÈBRE,
ÉC. ÉC. ÉC. ÉC.
BIÈRE ET PORTER,
BIÈRE PALE DE BASS,
BIÈRE DE CARLING,
PORTER DE GUINNESS.
Assortiment choisi de cigars importés.

PANIER (HAMPERS)
POUR LES FÊTES
Ottawa, 26 décembre 1878

Dr. F. X. Valade
RUE ST. PATRICE.
Vis-à-vis l'Évêché.
Attention particulière aux maladies des enfants.
Ottawa, 27 janvier 1879.

Le Magasin de Thé du Peuple.
F. LALONDE.
MARCHAND EN GROS ET EN DÉTAIL DE
VINS ET PROVISIONS,
420 RUE SUSSEX.
Ottawa, 26 décembre 1878.

Blyth & Kerr
PLOMBIERS,
AJUSTEURS DU GAS et de la VAPEUR
ou
Marchands de Ferronneries
EN GÉNÉRAL.
56 Rue Rideau, . . . OTTAWA.
Ottawa, 26 Dec. 1878.

LA COMPAGNIE
DE PRÊT DU CANADA.
BUREAU PRINCIPAL
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,
CANADA.
W. HENDRIE, . . . . . Président.
W. H. GLASSCO, . . . . . Vice-Président.
DIRECTEURS:
Edward Brown, John Eastwood,
J. M. Lottridge, Chas. M. Gounsell,
R. A. Lucas, James Sampson,
Alexander Duncan.

HyPOTHÈQUES ACHETES.
On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à
ALEX. MACADAMS,
Gérant.
R. C. W. MacCUAIG,
Estimateur et agent général d'assurance et de billets.
No. 60, RUE SPARKS, OTTAWA.
Aussi Syndic Officiel.
On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.
Ottawa, 29 janvier 1879.

DR. A. ROBILLARD,
CHIRURGIEN, OCULISTE ET ACHISTE.
Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.
Bureau, No. 60 Rue Rideau, Bâtisse de JOHN THOMPSON.
—Heures du Bureau de 9 à 4—

EN GROS ET EN DÉTAIL
NOUS conseillons à nos amis et au public en général d'acheter leurs
EPICERIES,
VINS,
LIQUEURS
ET PROVISIONS,
chez
Baskerville et Freres
Notre assortiment a été directement importé, et nous garantissons toutes nos Marchandises pour la meilleure qualité, et que nous vendons aux
PLUS BAS PRIX.
Personne ne peut vendre meilleur marché et en général aussi bon marché que nous.
Ottawa, 26 décembre, 1878.

ETABLISSEMENT 1866.
HARRIS & CAMPBELL
FABRICANTS DE
MEUBLES ET TAPISSIERS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE
MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE.
Desirent faire appeler à leurs amis et le public en général qu'ils ont des facilités incomparables pour
Fournir et Monter toutes Résidences privées, Bâtisses Publiques et Bureaux;
Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires
Ayant par une longue expérience acquis une réputation de première classe (étant établi à Ottawa depuis 1866), nous sommes la seule compagnie en cette ville qui nous ait un parfait succès dans nos affaires. Nous avons tous les jours en magasin un grand nombre d'ouvrages de première classe nous pouvons entreprendre toutes commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse.
Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin.

158 RUE SPARK
quel nous devons ajouter considérablement dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Fêtes. Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Corniches, etc., nous coupons et plaçons les Tapis, plaçons et ajustons les Plombs, Matting, etc., et en faisons une spécialité.
Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix.
Manufacture, 266 rue Sussex magasin de rue Sparks.
Ottawa, 26 décembre 1878.

James Mitchell et Cie.
Prendent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la célèbre compagnie MORRISON, McKEAN et CIE., pour la collection en gros de biscuits et pâtisseries, des bonbons et des confitures qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premiers maisons de la Province, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.
Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.
Notre boutique au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.
J. MITCHELL et CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.
Ottawa, 27 janvier 1879.

Portrait DU PAPE
LEON XIII.
Ce Portrait, expressément préparé pour l'Administration du FOYER DOMESTIQUE, sera mis en vente au bureau de cette Publication vers le 25 janvier prochain, à raison de \$1.00 par copie ou \$5 par douzaine de copies.
Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et gracieux, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la fermeté, l'énergie, l'affabilité et la pureté sincère, le Sacre Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regrette Pie-IX, que le Cardinal Poësti.
Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public nous nous sommes procuré un superbe portrait de Notre St. Père Léon XIII (grandeur 17x21) que nous nous proposons d'offrir en vente. Toutes les familles désireront l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition.
Ottawa, 26 décembre, 1878.

FITZSIMMONS & BROWN.
EPICIERS
EN GROS ET EN DÉTAIL.
Marchands de vin et de Liqueurs.
No. 101 RUE RIDEAU
ET
103 RUE SPARKS,
OTTAWA, ONT.
Ottawa, 26 Dec. 1878.

MUSIQUE ET CHANT.
DES LEÇONS DE
Piano, d'Harmonium et de Chant,
SERONT DONNÉES PAR
Mme. M. L. CARTIER,
51 Rue Clarence.
M. CARTIER,
Bien connu comme
Horloger de première Classe,
Fait les réparations de tous genres en Horlogerie, Bijouterie, Optique et Mathématique, ainsi qu'aux instruments de précision. Le tout à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.
Pendules et Montres à Vendre à des Prix Réduits.
Ottawa, 24 janvier 1879. 6m

LISTE DES PRIX.
GRANDE VENTE
BRYSON
CETTE SEMAINE
POUR
ARGENT COMPTANT
Cols en toile pour Dames..... 5 Cts.
Colton jaune épais..... 5 do
Shirting de Oxford..... 7 do
Colton ouate épais..... 8 do
Serge pour robes, (toutes couleurs)..... 12 do
Flanelle rouge pure laine..... 17 do
Flanelle de Fantaisie pure laine..... 24 do
Gants de kid à deux boutons pour Dames..... 45 do
Twoed pure laine..... 50 do
Chemises blanches..... 75 do
Chapeaux garnis pour Dames..... \$1.75 do
Habits de Drap pour Dames..... \$1.75 do
CHAS. BRYSON,
110, RUE SPARK.
Ottawa, 26 décembre 1878.

ARGENT A PRÊTER
N. F. BOISSONNAULT
BANQUIER ET COFFREUR.
Prête de l'argent sur des Billets, Promesses de tous les montants jusqu'à plus grandes sommes.
Bureau No. 184 Rue Wellington
Cadeaux occupé par la Banque du Haut Canada.
Heures du bureau de 9h. a.m. jusqu'à 5 h. p.m.
Ottawa, 26 Décembre 1878. 1 m

POUR LE BON MARCHÉ
ACHÉTEZ CHEZ
ALFRED L. PINARD
COIN DES RUES
KING ET ST. ANDRÉ.
Il a constamment en main un assortiment d'EPICERIES, LIQUEURS, ET PROVISIONS de première classe.
COMMERÇANT DE
GRAIN, FLEUR, FARINE, et ENGRAIS de toutes espèces.
Le tout vendu à très petit profit, ayant pour résultat le très GRAND BON MARCHÉ.
Voyez les prix sur circulaires. Une visite est respectueusement sollicitée.
Ottawa, 26 décembre 1878. 3m.

THOMAS PATTERSON,
(Fournisseur de Son Ex. le Gov.-Gén.)
EPICIER,
EN GROS ET EN DÉTAIL,
No. 59, RUE RIDEAU,
OTTAWA.
Ottawa, 26 déc. 1878.

M. JOLICOUR,
CHAUSSURES de commande, confectionnées dans les derniers goûts, sans délai. Assortiment complet de chaussures faites à mon établissement toujours en mains.
Ottawa, 26 Dec. 1878.

LITTÉRATURE.
LES INDES NOIRES.
Par JULES VERNE.
X
ALLER ET RETOUR
(Suite.)
En attendant, la situation des explorateurs était assez mauvaise. Il leur fallait, au milieu de profondes ténèbres, suivre pendant environ cinq milles la galerie qui conduisait à la fosse Dochart. Puis, ils auraient encore une heure de route avant d'avoir atteint le cottage.
—Continuons, dit Simon Ford. Nous n'avons pas un instant à perdre. Nous marcherons en tâtonnant comme des aveugles. Il n'est pas possible de s'égarer. Les tunnels qui s'ouvrent sur notre chemin ne sont que de véritables boyaux de taupinières, et, en suivant la galerie principale, nous arriverons inévitablement à l'orifice qui nous a livré passage. Ensuite, c'est la vieille houillère. Nous la connaissons, et ce ne sera pas la première fois qu'Harry et moi nous nous y serons trouvés dans l'obscurité. D'ailleurs, nous retrouverons là les lampes que nous avons laissées. En route, donc! — Harry, prends la tête. Monsieur James, suivez-le. Madge, tu viendras après, et moi, je fermerai la marche. Ne nous séparons pas surtout et qu'on se sente les talons, sinon les coudes!
Il n'y avait qu'à se conformer aux instructions du vieil overman. Comme il le disait, en tâtonnant on ne pouvait guère se tromper de route. Il fallait seulement remplacer les yeux par les mains, et se fier à cet instinct qui, chez Simon Ford et son fils, était devenu une seconde nature.

Donc, James Starr et ses compagnons marchèrent dans l'ordre indiqué. Ils ne parlaient pas, mais ce n'était pas faute de penser. Il devenait évident qu'ils avaient un adversaire. Mais quel était-il, et comment se défendre de ces attaques si mystérieusement préparées? Ces idées assez inquiétantes affluèrent à leur cerveau. Cependant, ce n'était pas le moment de se décourager.
Harry, les bras étendus, s'avancant d'un pas assuré. Il allait successivement d'une paroi à l'autre de la galerie. Une anfractuosité, un orifice latéral se présentait, et il ne craignait pas de s'y engager, soit que l'anfractuosité fût peu profonde, soit que l'orifice fût trop étroit, et il se maintenait ainsi dans le droit chemin.
Au milieu d'une obscurité à laquelle les yeux ne pouvaient se faire, puisqu'elle était absolue, ce difficile retour dura deux heures environ. En supputant le temps écoulé, en tenant compte de ce que la marche n'avait pu être rapide, James Starr estimait que ses compagnons et lui devaient être bien près de l'issue.
En effet, presque aussitôt Harry s'arrêta.
—Sommes-nous enfin arrivés à l'extrémité de la galerie? demanda Simon Ford.
—Eh bien! tu dois retrouver l'orifice qui établit la communication entre la Nouvelle-Aberfoyle et la fosse Dochart?
—Non, répondit Harry dont les mains crispées ne rencontraient que la surface plane d'une paroi. Le vieil overman fit quelques pas en avant, et vint palper lui-même la roche schisteuse.
—Un cri lui échappa.
Ou les explorateurs s'étaient égarés pendant le retour, ou l'étroit orifice, creusé dans la paroi par la dynamite, avait été bouché récemment!
Quoi qu'il en soit, James Starr et ses compagnons étaient enpierronnés dans la Nouvelle-Aberfoyle!

Les recherches n'aboutirent pas. Personne ne se rappelait avoir vu l'ingénieur dans le pays. Seul, Jack Ryan, qui l'avait rencontré en compagnie d'Harry sur un des puits du puits Yarrow, eût pu satisfaire la curiosité publique. Mais le joyeux garçon, on le sait, travaillait à la ferme de Melrose, à quarante milles dans le sud-ouest du comté de Renfrew, et il ne se doutait guère que l'on s'inquiétait à ce point de la disparition de James Starr. Donc, huit jours après sa visite au cottage, Jack Ryan en continua à chanter de plus belle pendant les veillées du clan d'Irvine. — s'il n'eût eu, lui aussi, un motif de vive inquiétude dont il sera bientôt parlé.
James Starr était un homme trop considérable et trop considéré, non-seulement dans la ville, mais dans l'Écosse, pour qu'un fait le concernant ne pût passer inaperçu. Le lord prévôt, premier magistrat d'Edimbourg, les baillis, les conseillers, dont la plupart étaient des amis de l'ingénieur, firent commencer les plus actives recherches. Des agents furent mis en campagne, mais aucun résultat ne fut obtenu.
Il fallut donc insérer dans les principaux journaux du Royaume-Uni une note relative à l'ingénieur James Starr, donnant son signalement, indiquant la date à laquelle il avait quitté Edimbourg, et il n'y eut plus qu'à attendre. Cela ne se fit pas sans une grande anxiété. Le monde savant de l'Angleterre n'était pas éloigné de croire à la disparition définitive de l'un de ses membres les plus distingués.
En même temps que l'on s'inquiétait ainsi de la personne de James Starr, la personne d'Harry était le sujet de préoccupations non moins vives. Seulement, au lieu d'occuper l'opinion publique, le fils du vieil overman ne troublait que la bonne humeur de son ami Jack Ryan.

On se rappelle que, lors de leur rencontre dans le puits Yarrow, Jack Ryan avait invité Harry à venir, huit jours après, à la fête du clan d'Irvine. Il y avait eu acceptation et promesse formelle d'Harry de se rendre à cette cérémonie. Jack Ryan savait, pour l'avoir constaté en maintes circonstances, que son camarade était homme de parole. Avec lui, chose promise, chose faite.
Or, à la fête d'Irvine, rien n'avait manqué, ni les chants, ni les réjouissances, de toutes sortes, rien, — si ce n'est Harry Ford.
(La continuer.)
LES DAMES DE FEU
Huit jours après ces événements, les amis de James Starr

GAZETTE D'OTTAWA.

ABONNEMENTS.

Ce journal est envoyé franc de port dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à raison de \$1 par année, payable d'avance, c'est-à-dire dans les trois jours qui suivent la date de l'abonnement, ou \$5 au cours de l'année.

ANNONCES.

Les annonces sont reçues en tout lieu par les bureaux de la Gazette d'Ottawa, au prix de \$7 par année, payable d'avance.

REDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés franco à Mr. F. M. Herome, rédacteur-en-chef de la Gazette d'Ottawa.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui a rapport à l'Administration, tels qu'annonces, envoi d'argent, impressions, etc., doit être adressé à M. J. B. Hébert, directeur de la Gazette d'Ottawa.

GRANT.

E. L. LAUZON, Grant.

Nous devons prévenir les personnes intéressées à la savoir, que tout renvoi futur de la Gazette ne saurait être considéré comme exemptant de payer l'abonnement de l'année entière, conformément aux conditions déjà spécialement énoncées dans notre feuille.

Nous invitons ceux de nos abonnés de la ville qui auraient à se plaindre d'irrégularités dans la remise des numéros de la Gazette à leur domicile, de vouloir bien en donner avis sans retard au bureau d'Administration du journal.

GAZETTE D'OTTAWA.

Lundi, 17 Mars 1879.

TARIF PROTECTEUR.

Les appréciations faites à la légère par certains journaux de quelques items seulement du tarif des droits, et le semblant de critique dont l'honorable M. Tilley à l'occasion du tarif même, dénotent chez eux une grande indigence de moyens, et cela les désappointe. Mais le projet de tarif, basé comme il devait l'être sur le principe protecteur, présente dans son ensemble la conception économique la mieux adaptée à la situation, et les censeurs qui aimeraient à dire qu'ils n'en sont pas satisfaits, pourront, s'ils le veulent bien, indiquer au ministère ce qu'il y aurait de mieux à proposer à l'assentiment de la législature. Mais la tentative offrant d'insurmontables périls, ils ne s'y risqueront pas. Disons à propos qu'il serait inutile d'y songer. Au moment de sa présentation, le plan ministériel avait déjà reçu par anticipation la sanction du peuple. Le gouvernement a fait bon accueil aux représentations ainsi qu'aux données que lui avaient fait parvenir tous les hommes marquants de la classe mercantile ou manufacturière, ceux en un mot qui étaient le plus hautement intéressés à une échelle équitable et raisonnée des droits à établir. En prenant pour guides les besoins généraux ainsi consultés, le ministère a fait à l'opposition l'avantage d'amoinrir considérablement sa besogne parlementaire.

BUDGET.

Suite du discours de M. Cartwright sur le budget. Parlant des estimés, l'orateur dit qu'il est plus facile d'en retrancher quelque chose que de borner les dépenses sur les estimés eux-mêmes. D'après l'hon. ministre des Finances, les estimés sont de \$23,427,000 c'est-à-dire le chiffre exact des estimés tel qu'il, (M. Cartwright) les a soumis à la dernière session. Suivant le ministre des Finances, si l'on ajoute à cette somme les estimés supplémentaires, elle s'élève à \$24,000,000. L'item de \$187,000 qui paraît dans les estimés est d'après lui la somme que perd le pays par la destination de M. Brydges, et ce n'est peut-être qu'une partie de ce qu'il y aura à payer. Il dit qu'une somme de \$75,000 paraît dans les estimés, au compte de compte capital; ce qui ne devrait pas être pour certaines raisons qu'il développe. On parle d'une épargne de \$200,000, dit-il, et cela vient de ce que l'on a terminé les améliorations sur l'Intercolonial. La police montée dont on a proposé d'augmenter l'effectif, et l'achat que l'on veut faire de la branche du Grand Tronc allant à la Rivière du Loup, n'est pas mentionné dans le discours du budget.

canadiens-français dans la Province de Québec ne répond pas à l'idée d'une justice exacte. Dans la province d'Ontario, où notre origine compte un chiffre de population assez considérable, les désavantages politiques dont elle souffre, et l'absence de toute équité en ce qui la regarde, chez les distributeurs des emplois publics, se manifestent d'une manière encore plus frappante. Dans les régions officielles, dans les bureaux de l'Administration, et même partout en dehors de ces deux sphères du service public, les canadiens-français n'en possèdent aucun. Ils sont systématiquement tenus à l'écart, voués à l'exclusion perpétuelle; en un mot, ils ne comptent pas!

Ils comptent de moins en moins et, pour se sentir encore plus mal, ils n'ont qu'à laisser faire. Le temps est donc venu pour eux de secouer la torpeur et de se roidir, par intérêt et par devoir, contre l'écrasement — ils le doivent par intérêt, car ils en ont évidemment à ne recevoir leur part des avantages de la vie politique, ou d'y atteindre par un juste effort, si on refuse de la leur donner; ils y sont tenus aussi par devoir, car, au fond, des droits plus précieux encore que certains bénéfices matériels sont les enjeux nécessaires de cette dispute.

Nous nous rangeons conséquemment à l'avis qu'exprime notre correspondant, et nous ajoutons notre recommandation à la sienne en ce qui regarde les nationaux de notre origine.

Le SORELLOIS: tel est le titre d'une nouvelle feuille que publie prochainement à Sorel MM. A. Chapdelaine et J.A. Chenyvert, dans les intérêts positivement conservateurs. Les motifs principaux dont s'inspirent les fondateurs du journal en perspective en le mettant au jour, sont principalement, le besoin pour le parti politique qui a regagné l'ascendant par les élections du 17 septembre, de rester possesseur du terrain conquis, en travaillant à s'y maintenir, et même, comme le dit le prospectus, en cherchant "à fortifier les positions que nous avons enlevées à l'ennemi;" et aussi la nécessité de fonder au comté de Richelieu un nouvel organe de l'opinion conservatrice pour le même objet.

En favorisant de son appui l'administration fédérale du jour, le Sorellois s'y détermine par le fait que les hommes qui la composent sont honnêtes et capables, et, sur ce point, les fondateurs du journal ajoutent: "Et c'est parce que nous avons confiance en nos chefs que nous espérons en des jours meilleurs. Nous leur donnerons donc par la voix de notre journal le faible support dont nous pourrions disposer."

Le Sorellois paraîtra quotidiennement, et l'on peut juger d'avance que les écrivains qui en entreprennent la rédaction veulent y ajouter un élément de force, si l'on tient compte de ces simples mots de leur prospectus: "L'insulte et l'injure seront bannies de nos colonnes." Nous présageons leur succès dans la pénible carrière ouverte devant eux, et leur adressons à cet égard l'expression de nos encouragements les plus sincères.

BUDGET.

Suite du discours de M. Cartwright sur le budget. Parlant des estimés, l'orateur dit qu'il est plus facile d'en retrancher quelque chose que de borner les dépenses sur les estimés eux-mêmes. D'après l'hon. ministre des Finances, les estimés sont de \$23,427,000 c'est-à-dire le chiffre exact des estimés tel qu'il, (M. Cartwright) les a soumis à la dernière session. Suivant le ministre des Finances, si l'on ajoute à cette somme les estimés supplémentaires, elle s'élève à \$24,000,000. L'item de \$187,000 qui paraît dans les estimés est d'après lui la somme que perd le pays par la destination de M. Brydges, et ce n'est peut-être qu'une partie de ce qu'il y aura à payer. Il dit qu'une somme de \$75,000 paraît dans les estimés, au compte de compte capital; ce qui ne devrait pas être pour certaines raisons qu'il développe. On parle d'une épargne de \$200,000, dit-il, et cela vient de ce que l'on a terminé les améliorations sur l'Intercolonial. La police montée dont on a proposé d'augmenter l'effectif, et l'achat que l'on veut faire de la branche du Grand Tronc allant à la Rivière du Loup, n'est pas mentionné dans le discours du budget.

La motion est retirée, et l'amendement suivant est proposé par l'échevin McRae, secondé par l'échevin Stewart: que la communication de M. Clarke soit renvoyée au comité des travaux publics qui devra s'entendre avec le Ministre des Travaux Publics sur le coût de la substitution de cette brique blanche au matériel adopté dans le contrat, et que le comité en fasse rapport à la prochaine séance. Adopté.

Le rapport No. 2 du comité des finances a été établi qu'ils ont considéré les estimés des dépenses soumis par le Conseil et sur lequel il fait rapport comme suit: Comité du feu et d'éclairage. Salaires pour 1879..... \$ 8,420.00

Comité des Travaux. Réparations, pour 8 mois à raison de \$610.70..... \$1,885.60

Comité des Marchés. Salaire de l'inspecteur..... \$700.00

Proposé par l'échevin McRae secondé par l'échevin Lauzon que ce rapport soit adopté.

Proposé par l'échevin Clancy, secondé par l'échevin Heney, que le rapport soit adopté, mais qu'il soit renvoyé pour plus ample considération. L'échevin Clancy demande la raison de l'augmentation des salaires dans le département du feu, de \$7,813.35 à \$8,420. Il dit que la corporation pourrait se dispenser de la station "Conqueror" si que le "Conqueror" n'est plus de service.

Conseil de Ville.

Le Conseil de Ville s'est assemblé vendredi soir. Etant présents: Son Honneur le Maire, et les échevins Lauzon, Starrs, Clancy, McRae, Stewart, Heney, Porter, Le Sneur, Marson, Merrill, Coleman, Scott et Lang.

On procéda à la lecture de plusieurs requêtes d'exemption de taxes. En une pétition de MM. Goulden, Battle et autres contre l'envolement de la pierre de la rue St. André.

Le Conseil de Ville s'est assemblé vendredi soir. Etant présents: Son Honneur le Maire, et les échevins Lauzon, Starrs, Clancy, McRae, Stewart, Heney, Porter, Le Sneur, Marson, Merrill, Coleman, Scott et Lang.

Plusieurs communications sont référées aux différents comités. L'échevin Lang propose que la lettre de M. Clarke soit renvoyée au comité des travaux soit autorisée à accepter sa requête. L'échevin Heney se prononce dans le même sens.

La motion est retirée, et l'amendement suivant est proposé par l'échevin McRae, secondé par l'échevin Stewart: que la communication de M. Clarke soit renvoyée au comité des travaux publics qui devra s'entendre avec le Ministre des Travaux Publics sur le coût de la substitution de cette brique blanche au matériel adopté dans le contrat, et que le comité en fasse rapport à la prochaine séance. Adopté.

Le rapport No. 2 du comité des finances a été établi qu'ils ont considéré les estimés des dépenses soumis par le Conseil et sur lequel il fait rapport comme suit: Comité du feu et d'éclairage. Salaires pour 1879..... \$ 8,420.00

Comité des Travaux. Réparations, pour 8 mois à raison de \$610.70..... \$1,885.60

Comité des Marchés. Salaire de l'inspecteur..... \$700.00

Proposé par l'échevin McRae secondé par l'échevin Lauzon que ce rapport soit adopté.

Proposé par l'échevin Clancy, secondé par l'échevin Heney, que le rapport soit adopté, mais qu'il soit renvoyé pour plus ample considération. L'échevin Clancy demande la raison de l'augmentation des salaires dans le département du feu, de \$7,813.35 à \$8,420. Il dit que la corporation pourrait se dispenser de la station "Conqueror" si que le "Conqueror" n'est plus de service.

Conseil de Ville.

Le Conseil de Ville s'est assemblé vendredi soir. Etant présents: Son Honneur le Maire, et les échevins Lauzon, Starrs, Clancy, McRae, Stewart, Heney, Porter, Le Sneur, Marson, Merrill, Coleman, Scott et Lang.

On procéda à la lecture de plusieurs requêtes d'exemption de taxes. En une pétition de MM. Goulden, Battle et autres contre l'envolement de la pierre de la rue St. André.

Le Conseil de Ville s'est assemblé vendredi soir. Etant présents: Son Honneur le Maire, et les échevins Lauzon, Starrs, Clancy, McRae, Stewart, Heney, Porter, Le Sneur, Marson, Merrill, Coleman, Scott et Lang.

Plusieurs communications sont référées aux différents comités. L'échevin Lang propose que la lettre de M. Clarke soit renvoyée au comité des travaux soit autorisée à accepter sa requête. L'échevin Heney se prononce dans le même sens.

Bureau du trésorier..... 333 35  
Commissaires des taxes..... 83 34  
Réparations aux marchés..... 34 80  
Réparations occasionnées par le feu au marché du quartier By..... 332 43  
Dépenses de voyage à Toronto..... 106 60  
Charité..... 269 05  
Impressions et annonces..... 470 80  
Loyer de la station "Conqueror"..... 100 00  
Déboursments du Greffier Ventilatours pour égouts..... 7 60  
Cour de police bois..... 7 84  
Hôtel de ville (réparations) Côte du Major (tuyau pour l'eau)..... 2 00  
Améliorations des rues..... 2,034 22  
F. Clémov, travaux dans les rues..... 400 00

Le comité ne peut pas recommander la requête de Thos. F. S. Kirkpatrick, secrétaire de l'école de l'église St. Jean, pour remboursement des dépenses pour le loyer de la salle, non plus que les balances au crédit de Fairbanks et Co. vu qu'elles n'ont pas été commandées par ce comité.

Proposé par l'échevin Clancy, secondé par l'échevin Stewart, que les items \$106.60, et \$426.60 soient retranchés et référés de nouveau au comité des finances et que le rapport ainsi amendé soit adopté.

Après quelque discussion, l'échevin LeSueur propose, secondé par l'échevin Lauzon, que l'adoption du rapport soit différée jusqu'à la prochaine séance du Conseil, et le conseil s'ajourne.

Correspondance.

Ottawa, 14 mars 1879.

Monsieur le Rédacteur, Il y a quelque temps, vous avez écrit quelques articles en réponse au Post de Montréal, qui réclamaient du pouvoir, au nom du droit méconnu, une part plus grande du patronage public pour ses concitoyens.

D'après le recensement de 1871, la population irlandaise, écossaise et anglaise de la province de Québec se chiffre par 242,758 personnes, contre 929,817 canadiens-français. L'Assemblée législative de Québec compte 48 députés canadiens-français et 17 députés étrangers à notre nationalité; ce qui fait que chaque député étranger à notre population représente 11,279 personnes de leur population, tandis que chaque député des nôtres représente 19,371 personnes, ce qui fait une bagatelle de 5,092 personnes de notre population par chaque député des nôtres qui ne sont pas représentés en chambre. Est-ce là de la justice?

Maintenant, prenons le pouvoir exécutif dans la même province de Québec. Le gouvernement y compte 7 membres, dont deux sont étrangers à notre nationalité; on pourrait même dire trois en comptant l'hon. M. Joly. Ces deux hon. messieurs Ross et Starnes sont censés représenter leur nationalité, ce qui fait que chacun d'eux représente 121,379 personnes de leur population, et les 5 autres qui sont nôtres, représentent chacun 185,963 personnes de notre population.

Il reste donc 61,581 personnes de notre population qui ne sont pas représentées par chacun des 5 membres de notre nationalité qui font partie du gouvernement de Québec. Est-ce là de la justice?

Sur 35 employés à l'Assemblée législative de Québec, 9 sont étrangers à notre origine, c'est-à-dire 1 sur 3. Est-ce là la proportion qui nous revient de droit? Si nous pourrions nous enrichir dans toutes les branches du service public de la province de Québec, nous trouverions bien certainement que l'élément étranger à notre race a la part du lion, et cependant, nous ne tirons pas à l'injustice, quoi qu'elle soit patente de fait.

Mettons donc en regard de la conduite si tolérante, si libérale de la population française du Bas Canada, celle de la province d'Ontario. Ce rapprochement sera très instructif pour tous ceux qui ont en eux le sentiment du juste.

D'après le recensement de 1871, la population canadienne française, dans la province d'Ontario, se chiffre par 76,383 personnes, ce qui, comparé à la population étrangère à notre race dans la province de Québec donne un peu plus que le quart. Un petit tableau nous fera mieux saisir le sentiment du juste ou de l'injustice qui prévaut dans chaque population.

PROVINCE D'ONTARIO.

75,382 Canadiens français sont représentés dans le personnel du gouvernement par 0; dans l'Assemblée Législative par 0; dans le service de l'Assemblée Législative par 0. Et il en est ainsi pour nous dans chacune des autres branches du service public; toujours l'ostracisme national, le rien, le fameux 0.

Maintenant vous me demandez peut-être, Monsieur le Rédacteur, pourquoi tout ce travail, toutes ces plaintes? je vous répondrai tout simplement: pour illustrer par un fait récent la générosité des deux races qui se partagent ce pays et prouver par là même au Post de Montréal combien il a peu de raison de se plaindre quand nous nous taisons.

Tout récemment, un des nôtres, Monsieur le Docteur St. Jean d'Ottawa, un homme aimé et respecté de tous, sans distinction de parti politique, qui a rendu des services au parti libéral, auquel il appartient, sollicitait de celui-ci la place de greffier de la cour de comté laissée vacante par la mort de feu Monsieur Fraser. Le Docteur avait des droits à cette situation, à titre d'ami politique du cabinet Mowat; et il y avait droit surtout parce qu'aucun canadien-français de la Province d'Ontario n'a pu avoir encore la moindre part du patronage public de la Province. Quel a été le résultat de ces démarches, si puissamment recommandées? Il fut! on lui a préféré un tout jeune homme qui ne fait que commencer la vie, qui n'a encore rendu aucun service à un parti, mais qui est l'associé de l'hon. R. W. Scott; et, de plus, M. St. Jean..... n'est pas canadien-français. Le principe est sauvé. Voici le mot de la fin: ostracisme pour les vôtres! Quand l'on compare cette manière d'agir envers nous, de la part de nos compatriotes Irlandais, Ecossais et Anglais d'Ontario, avec la conduite si généreuse du Bas-Canada français, l'on se demande si notre générosité ne mériterait pas une autre appellation. Dans tous les cas, cette conduite de l'autorité d'Ontario nous trace forcément notre conduite future, et si nous comprenons bien nos intérêts, nous saurons bien où remettre nos forces et prendre nos amis.

U. CANADIEN-FRANÇAIS.

Société St. Jean-Baptiste.

Ottawa, 14 mars 1879.

LES Membres des différentes Sections de la Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa, sont priés de se trouver sur la rue Belland, près la Station du chemin de fer, MER. CREDI à 34 heures précises, pour prendre part à la réception de Sa Granicure, Mgr. Duhamel, venant de Rome.

Par ordre, STANISLAS DRAPEAU, Commissaire-Ordonnateur.

OPERA HOUSE.

Mardi, 18 Mars.

Engagement du Grand Comédien Anglais.

Geo. Fawcett Rowe,

POUR 4 Nuits SEULEMENT

ET UNE MATINÉE

Mardi et Mercredi 18 et 19 Mars

M. ROWE jouera sa fameuse création.

Wilkins Micawber

Dans son propre drame.

PETITE EMILIE

Tiré de la nouvelle de Charles Dickens.

DAVID COPPERFIELD.

Avec décors nouveaux et supportée par toute la compagnie

SHAUGRAUN.

Prix des places 25, 50 et 75 cents. Plan de la salle, dans le magasin de M. Marks, rue Sparks.

AVIS

Aux Hôteliers et Epiciers.

TOUTE personne désirant obtenir une licence d'hôtelier ou d'épicier, pour la vente des boissons, pour l'année qui commence le 1er Mai prochain, est par le présent prospectus que les demandes pour licences doivent être présentées à l'Inspecteur avant un plus tard le PREMIER jour d'AVRIL prochain.

On peut obtenir des demandes en blanc, en s'adressant au Bureau de l'Inspecteur, à l'Hôtel de Ville.

Heures de bureau de 9 A.M. à 4 P.M. chaque jour.

JOHN O'REILLY, Inspecteur.

Avant pouvoir l'accorder les licences pour la Ville d'Ottawa.

Ottawa, 15 mars 1879.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

Vis-à-vis le Palais de Justice.

MONTREAL.

Le propriétaire, en remerciant le public de l'accueil qu'il lui a fait, lui fait part de son espoir de continuer à lui offrir le meilleur service possible.

Les anciens prix ont été réduits.

Aux Stations des chemins de fer et aux barreaux des bateaux à vapeur, on trouvera toujours l'Omnibus de l'Hôtel.

I. B. DUROCHER, Propriétaire.

20 février 1878.

AMELIORATION.

Le public est respectueusement informé qu'un bureau pour la

Pour la vente de Timbres-poste.

De Cartes Timbrées, d'Enveloppes Timbrées et d'Enveloppes Timbrées pour Journaux.

Vient d'être ouvert dans le

Corridor du Bureau de Poste

DE CETTE VILLE.

Il y aura constamment à ce bureau des journaux de la ville et des enveloppes pour journaux à la disposition de ceux qui voudront faire des envois par la poste.

Bureau ouvert de 8 a.m. à 8 p.m.

Ottawa, 17 février 1879.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

Le moyen le plus certain de protéger votre

commerce, est d'acheter à l'Arcade, et de vendre au meilleur marché, est d'acheter vos marchandises à

L'ARCADE

Tweed Canadian Puro Laine 50cts.

do do do 75 "

do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hulton.)

94 et 96 RUE SPARKS,

EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Déc. 1878.

FERRONNERIES

A BON MARCHÉ.

Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de

FERRONNERIES,

à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre

827 VIEIL ETABLISSEMENT

McDougal & Cuzner,

ESSEIGNE DE LA

GROSSE TARIÈRE.

Rue Sussex.

Nous vous présentons à tous les compliments de la saison.

Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

M. LAFLAMME,

ENTREPRENEUR DE

Pompes Funèbres et Menblier,

428 RUE SUSSEX,

Tient constamment en magasin un assortiment général de

CERCUEILS DE TOUTES SORTES.

AINSI QUE DE

Magnifiques Corbillards.

N. B.—Moules faits à ordre, ainsi que réparations de meubles.

Ottawa, 7 février 1879. 3m.

AGENT; LISEZ CECI.

NOUS patronons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, nous leur abandonnons une remise considérable pour la vente de tout ce que nous sommes en mesure d'offrir. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Echantillons gratuits. Adresse,

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich.

AUX INVENTEURS?

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabricque, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

Vis-à-vis le bureau des Brevets, B. P.—Boite 68.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

Vis-à-vis le Palais de Justice.

MONTREAL.

Le propriétaire, en remerciant le public de l'accueil qu'il lui a fait, lui fait part de son espoir de continuer à lui offrir le meilleur service possible.

Les anciens prix ont été réduits.

Aux Stations des chemins de fer et aux barreaux des bateaux à vapeur, on trouvera toujours l'Omnibus de l'Hôtel.

I. B. DUROCHER, Propriétaire.

20 février 1878.

AMELIORATION.

Le public est respectueusement informé qu'un bureau pour la

Pour la vente de Timbres-poste.

De Cartes Timbrées, d'Enveloppes Timbrées et d'Enveloppes Timbrées pour Journaux.

Vient d'être ouvert dans le

Corridor du Bureau de Poste

DE CETTE VILLE.

Il y aura constamment à ce bureau des journaux de la ville et des enveloppes pour journaux à la disposition de ceux qui voudront faire des envois par la poste.



AGRICULTURE.

CARACTERES D'UNE BONNE LAITIÈRE.

(Suite.)

Les bonnes races dont nous venons de parler, les races hollandaise, flamande, normande, suisse, etc., ont été élevées dans des pays où la végétation sans cesse activée par l'humidité de l'air, fournissait une nourriture abondante à chaque instant renouvelée.

Qu'on n'aille pas croire que nous prescrivions l'introduction de races meilleures et propres surtout à améliorer le bétail d'un pays. Loin de nous une idée aussi contraire aux véritables intérêts de notre agriculture.

On peut, ainsi que nous l'avons déjà dit, améliorer une race sans recourir à l'introduction d'animaux étrangers. Dans tous les pays, quel que soit l'état général du bétail, il y a toujours certains individus qui, soit par la force de leur constitution, soit par les soins intelligents dont ils ont été l'objet, l'emportent quelque peu sur les autres individus de la même race par quelque qualité spéciale.

Depuis quelque temps on a attaché une importance presque exclusive à l'examen des pis, et surtout au développement des vaisseaux sanguins qui existent sur ces organes et dans ceux qui les avoisinent. Nous croyons que c'est un tort.

Signes fournis par les organes chargés de la sécrétion du lait.

Dans une génisse encore jeune et qui n'a point encore subi l'approche du taureau, les pis ou organes chargés de la sécrétion du lait n'ont en général qu'un volume très médiocre. Ce n'est que dans les deux derniers mois de la gestation chez les femelles primipares, que ces organes prennent un développement en rapport avec l'importance de la fonction qu'ils vont remplir.

Chapeaux, Casques, FOURRURES, No. 37, Rue Sparks, (Vis-à-vis l'Hôtel Russell.) OTTAWA.

développée, plus grande est la sécrétion du lait. Il y a des vaches qui ont les mamelles charnues c'est-à-dire très volumineuses, résistantes et présentant presque le même volume après la traite.

(A suivre.)

BULLETIN COMMERCIAL.

MARCHE D'OTTAWA.

Table with 2 columns: Item (Farine, Pois, etc.) and Price. Includes sub-sections for Farines et Grains, Moutons, etc., and Lards, Jambons, etc.

Beufs, Moutons, etc.

Table with 2 columns: Item (Beuf, Mouton, Veau) and Price.

Lards, Jambons, etc.

Table with 2 columns: Item (Lard, Jambon) and Price.

Provisions, etc.

Table with 2 columns: Item (Beurre, Patates, etc.) and Price.

Huile et Poissons.

Table with 2 columns: Item (Poisson, Huile) and Price.

Volailles.

Table with 2 columns: Item (Dinde, Poulets, etc.) and Price.

Gibier Sauvage.

Table with 2 columns: Item (Perdreau, Canards, etc.) and Price.

Peaux et Laines.

Table with 2 columns: Item (Peau, Laine) and Price.

Marché au Cuir.

Table with 2 columns: Item (Cuir) and Price.

M. LAUR. DUHAMEL. Tout en respectant ses nombreuses pratiques prend la liberté d'annoncer qu'il a...

CONSTAMMENT EN MAIN

un assortiment complet des

Meilleures Viandes,

dont il dispose et à des

PRIX RÉDUITS.

Il invite en même temps le public en général de

Venir Visiter son Etal

AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY,

SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes.

SAUCISSONS, LANGUES fraîches et marinées, JAMBONS FUMÉS, LARD SALÉ, etc., etc.

Ottawa, 26 décembre 1878. Jan.

C. O. DACIER,

Pharmacien,

517 RUE SUSSEX, OTTAWA.

PRODUITS chimiques et Médicaments patentés, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis.

Laines, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc.

RENEDE SPECIFIQUE de GRAY

TRADE MARK. LE GRANDYRAGE MARK. Remède Anglais. Une guérison infaillible pour la faiblesse semi-nale, la spermatorrhée, l'impotence et tous les maux qui en résultent.

Avant de prendre ce médicament, il faut se débarrasser de toutes les maladies aiguës, et surtout de la gonorrhée, de la syphilis, de la leucorrhée, de la blennorrhée, de la gonorrhée, de la syphilis, de la leucorrhée, de la blennorrhée.

Après avoir pris ce médicament, il faut se débarrasser de toutes les maladies aiguës, et surtout de la gonorrhée, de la syphilis, de la leucorrhée, de la blennorrhée.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

On ne doit pas se laisser aller à la débauche, à l'usage du vin, à l'usage du café, à l'usage du thé, à l'usage du sucre, à l'usage du sel, à l'usage du vinaigre, à l'usage du vinaigre.

L'HIVER ENCORE UNE FOIS!

MURPHY A L'AVANT

J'ai acheté pour cet hiver comme par le passé un assortiment tout à la fois utile et de goût, de

CHAUSSURES GROSSES ET FINES, comprenant toutes les sortes, telles que Kid Français, Bottes Anglaises, Congresses et Prunelles, Chapeaux Américains et autres, et un beau choix de grosses bottes pour Chantiers.

GEO. J. MURPHY, ENSEigne DE LA

BOTTE VERTE et D'OR 536 RUE SUSSEX, Ottawa, 26 Dec. 1878. 3m

ARGENT A PRETER

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, PAR SOMMES GROSSES ET PETITES AU GOÛT DES EMPRUNTEURS.

Intérêt raisonnable. S'adresser à O'CONNOR & HOGG, Ottawa 26 Dec. 1878.

Pêche du Saumon à la ligne.

DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES, BRASARDE DES PÊCHERIES, OTTAWA, 24 janvier 1879.

DES OFFRES écrites seront reçues jusqu'au 30 AVRIL prochain, pour le PRIVILEGE DE LA PÊCHE DU SAUMON A LA LIGNE dans les rivières ci-dessous mentionnées:

Rivière Kagashika (Rive Nord)

Washcootau do

Bonham do

St. John do

Gornelle do

Agawans do

Calumet do

St. Margaret do

Trout do

E-coumains do

Percepsic do

Barnmouth (Gaspé) do

Little Gaspe (R. des Chaleurs) do

Mallain (R. de Percé) do

Grand River do

Kodjwick (Bestigouche) do

Magdalen (Rive Sud) do

Jupiter (R. Anticosti) do

Salmon do

Le loyer par année qui est payable d'avance devra être mentionné.

Le Bail devra durer de une à cinq années. Le locataire devra employer des gardiens à ses propres frais.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaires des Pêcheries

AGENCE GENERALE

De Placements et d'Assurances,

COURTIER ET MARCHAND A COMMISSION, ÉTABLIE EN 1870.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES.

LA COMPAGNIE DE PLACEMENTS NATIONALE DU CANADA, (LIMITÉE).

CAPITAL - - - - \$2,000,000.

ARGENT A PRETER

Sur propriétés foncières à la ville et à la campagne. Intérêt modéré. Prêts de \$500 et au-dessus, effectués pour un nombre d'années convenu. Privilège de remboursement \$50 ou plus le jour de l'échéance de l'intérêt sans avis préalable. Propriétés rurales préférées. Hypothèques et libérations du Gouvernement et des Municipalités achetées.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ACHETÉES ET VENDUES A COMMISSION.

AGENT POUR LES COMPAGNIES DE STEAMERS Océaniques SUIVANTES:

LA LIGNE "ARCHOR" DE NEW-YORK A LIVERPOOL

La Compagnie Générale Transatlantique de New-York au Havre directement.

ASSURANCES,

Contre le Feu, sur la Vie, de garantie contre les Accidents et sur Bouillottes effectuées sans délai, dans des Compagnies de première classe.

LA "CITOYENNE" DE MONTREAL,

SIR HUGH ALLAN-Président. CAPITAL - - - - \$2,000,000.

FEU, VIE, GARANTIE ET ACCIDENTS,

LES ASSURANCES DE GARANTIE SONT UNE SPÉCIALITÉ, L'UNION." Capital \$1,000,000.

Président, HON. J. C. AIKINS.

LA CANADIAN STEAM USERS INSURANCE ASSOCIATION,

CAPITAL - - - - \$500,000.

Président, HON. A. CAMPBELL.

Les principaux traits de ces Compagnies sont: Taux Équitables, Parfaite sécurité, et Paiement prompt et libéral des pertes. Patronage sollicité.

Si vous avez besoin d'argent ou désirez assurer votre vie ou vos propriétés allez voir

CHAS. DESJARDINS,

Agent Général et Courtier. No. 40 RUE ELGIN, OTTAWA.

N. B.—Patronage respectueusement sollicité Ottawa, 26 Dec. 1878.

QUATRIÈME ANNÉE.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Mensuel, REDIGÉ PAR UN COMITÉ

D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Abonnement: \$2 par an, PAYABLE D'AVANCE ou \$3 dans le cours de l'année

Chaque livraison renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Recits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc.

Ce Journal est particulièrement destiné à propager la bonne littérature au sein des Familles catholiques, et il est rédigé en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de lectures variées.

UN MORCEAU DE MUSIQUE PARAIT CHAQUE MOIS

On s'abonne chez les Agents spéciaux, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

N. B.—On peut fournir tous les numéros des trois premières années, à raison de \$2 par année.

J. JAMES KEHOE,

AVOCAT, PROCUREUR EN LOI, SOLICITEUR EN CHANCELLERIE, NOTAIRE, ETC.

Office: Encoignure des rues Biltout et Sussex, Block d'Edison, Ottawa, Ont. Argent prêt sur propriétés foncières.

DEPARTMENT des Douanes.

OTTAWA, oct. 1878.

AUCUN ESCOMPTE ne sera accordé sur les ENVOIS AMÉRICAINS jusqu'à nouvel avis.

JAMES JOHNSTON, Commissaire des Douanes.

Les Lavis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. Ottawa, 26 Dec. 1878.

PROTECTION!! PROTECTION!!

CONFORMÉMENT aux vœux exprimés le 17 Septembre dernier par la grande majorité des électeurs de la cité d'Ottawa, N. A. SAVARD vient de se décider d'accorder plus de facilités à ses nombreux partisans en faisant une nouvelle réduction sur

Epicerie et Liqueurs.

Que chacun s'empresse de profiter de la réduction d'importance de

25 Par Cent.

VOICI UNE PREUVÉ: Beau Raisin Valence, 5c. à la boîte. Courants, 3 lb pour 14 cts. Crackers Village, 8 cts. la lb., assortis. Savon de Charbon, 10 Barres pour 25 cts. Huile de Charbon, 24 cts. gallon Impérial. Céréales fleur préparée à bon marché. Enfin un assortiment d'Épicerie des mieux choisis dans les marchés de Montréal, Kingston et Toronto.

Liqueurs: